

CONDITIONS GENERALES RELATIVES A L'OFFRE DE PARRAINAGE - IKEA

Version applicable à compter 1^{er} mars 2026

La Société Meubles IKEA France, société par actions simplifiée au capital de 8 840 000 euros, dont le siège social est sis au 425 rue Henri Barbusse 78 370 Plaisir, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro B 351 745 724, **pris en ses établissements secondaires de** LENS (Hénin-Beaumont - 275 Boulevard Olof Palme), PARIS (Evry - 1 Rue du Clos aux Pois), DIJON (1 Rue de Cracovie), MARSEILLE (Vitrolles - Avenue des Droits de l'Homme), PARIS NORD Roissy (164 Avenue de la Plaine de France - Gonesse), LILLE (Lomme - 130 Rue du Grand But), BORDEAUX (Avenue des 40 Journaux), ROUEN (Tourville la Rivière - Avenue Gustave Picard), RENNES (Pacé - 14 Avenue des Touches), REIMS (Thillois - Rue des Acacias), CAEN (Fleury-sur-Orne - 970 Avenue De Suisse Normande), VILLIERS SUR MARNE (35 Rue Jean Jaurès), TOULOUSE (Roques - 9 Allée de Fraixinet), METZ (La Maxe - Rue du Trou aux Serpents), VELIZY VILLACOUBLAY (3 Rue du Petit Clamart), CLERMONT FERRAND (19 Boulevard Louis Chartoire), FRANCONVILLE (337 Rue du Général Leclerc), MONTPELLIER (1 Place de Troie), SAINT ETIENNE (47 Rue Jean Huss), THIAIS (3 Rue de la Résistance), MARSEILLE (La Valentine - Avenue François Chardigny), TOURS (Rue Désiré Lecomte), GRENOBLE (Saint Martin d'Hères - 150 Avenue Gabriel Péri) MULHOUSE (Place du Renne), LYON GRAND PARILLY (Vénissieux - 9 Rue Simone Veil), PARIS ITALIE DEUX (Paris – Place d'Italie) et PARIS RIVOLI (Paris - 144 Rue de Rivoli) (ci-après le/les « **Magasin(s) IKEA Participant(s)** »).

Les Magasins IKEA Participants proposent, du 1er mars 2026 au 31 aout 2026 (inclus), une offre de parrainage (ci-après « **l'Offre** ») exclusivement réservée aux membres IKEA Family rattachés audit Magasin IKEA Participant (ci-après le(s) « **Membre(s) IKEA Family** ») dont les conditions et limites sont fixées par les présentes conditions.

L'Offre permet au Membre IKEA Family de parrainer au maximum cinq (5) personnes de son choix en les invitant à rejoindre le programme de fidélité IKEA Family.

A toutes fins utiles, il est rappelé que (i) l'adhésion au programme de fidélité IKEA Family est soumise aux conditions générales d'utilisation du programme de fidélité IKEA Family accessibles [ici](#) et que (ii) les achats effectués dans l'un de nos magasins IKEA situés en France métropolitaine ou sur ikea.fr sont soumis aux Conditions Générales de Vente accessibles [ici](#).

ARTICLE 1. ELIGIBILITE A L'OFFRE DE PARRAINAGE

Pour pouvoir bénéficier de l'Offre :

- Le parrain doit être (i) un Membre IKEA Family depuis a minima 30 jours (ii) avoir renseigné l'un des Magasins IKEA Participants comme magasin préféré et (iii) avoir effectué *a minima* un (1) achat au cours des cinq (5) dernières années (ci-après le

« **Parrain** »). A toutes fins utiles il est ici rappelé que l'Offre est limitée à cinq (5) Filleuls par Parrain ;

- Le Filleul doit être (i) une personne physique et majeure qui (ii) au jour de la réception de l'email de parrainage l'invitant à rejoindre le programme de fidélité IKEA Family, ne dispose pas déjà d'un compte IKEA Family et (iii) renseignera l'un des Magasins IKEA Participants comme magasin préféré lors de son inscription audit programme dans les conditions définies à l'article 2 (ci-après le(s) « **Filleul(s)** »).

ARTICLE 2. MODALITES DE L'OFFRE DE PARRAINAGE

2.1. Pour accéder à l'Offre de Parrainage, le Parrain devra :

- Se rendre sur la plateforme de parrainage disponible sur ikea.fr;
- S'identifier en tant que Membre IKEA Family ;
- Accepter le traitement des données personnelles liées à sa participation à l'Offre, ainsi que les termes des présentes conditions générales en cochant les cases correspondantes ;
- Confirmer ou modifier ses informations personnelles ;
- Renseigner le(s) adresse(s) email(s) de son/ses Filleul(s). **A noter :**
 - Le Parrain doit avoir préalablement obtenu l'accord de son/ses Filleul(s) avant de renseigner son/leur adresse(s) email dans ledit formulaire, en leur précisant que cette information est nécessaire pour que IKEA puisse le(s) contacter dans le cadre de l'Offre ;
 - En cas d'erreur dans le(s) adresse(s) email(s), le Parrain n'aura pas la possibilité de le(s) modifier et il devra donc attendre l'annulation du parrainage (voir article 2.5).
- Cliquer sur « Envoyer » pour finaliser son parrainage.

2.2. Une fois le formulaire de parrainage finalisé par le Parain, le Filleul recevra un email lui proposant le parrainage de IKEA contenant **(i)** un lien de redirection vers le formulaire d'inscription au programme de fidélité IKEA Family **(ii)** son code unique de parrainage **(valable quatorze (14) jours après réception)** et **(iii)** un lien de redirection vers la plateforme pour récupérer son coupon de réduction de dix (10) euros (Voir détails à l'article 4).

2.3. Ainsi, à réception de l'email de parrainage, le Filleul devra :

- Créer un compte IKEA Family;
- Une fois son inscription finalisée, se rendre sur la plateforme de parrainage en cliquant sur le lien de redirection correspondant dans son email de parrainage ;
- Compléter le formulaire en (i) indiquant son numéro IKEA Family en (ii) cochant les cases relatives à son acceptation du traitement des données personnelles liées à sa participation à l'Offre, ainsi que des présentes conditions générales et (iii) son code unique de parrainage **(valable quatorze (14) jours après réception)**;
- Cliquer sur « Valider » pour finaliser sa demande.

Le Filleul dispose d'un délai maximal jusqu'au 14/09/2026 inclus pour finaliser son inscription au programme Family et déclencher l'envoi de son coupon de réduction de dix (10) euros.

Après avoir finalisé sa demande, et sous réserve de respecter l'ensemble des dispositions prévues par les présentes, **le Filleul recevra un (1) coupon de réduction d'une valeur de dix (10) euros** via l'email renseigné dans son compte IKEA Family (Voir détails et conditions d'utilisation à l'article 4).

2.4. De son côté, **le Parrain recevra un (1) coupon de réduction de dix (10) euros par Filleul ayant effectué un achat dans le magasin IKEA** Participant. Il est ici précisé que le numéro IKEA Family du Filleul devra avoir été présenté en caisse ou renseigné en ligne sur le site ikea.fr lors de l'achat afin de débloquent le coupon de réduction du Parrain.

2.5. A noter :

- Le code unique de parrainage est personnel et non cessible.
- Le code unique de parrainage est valable jusqu'à quatorze (14) jours après réception. Au-delà dudit délai, il ne pourra plus être utilisé. Dans cette hypothèse le parrainage sera donc considéré comme annulé.
- Toute participation à l'Offre sera déclarée comme nulle notamment en cas d'informations ou coordonnées incomplètes, erronées, fausses, usurpant l'identité d'un tiers ou fictives, fournies par un Parrain ou un Filleul, et n'ouvriront donc pas droit à l'avantage de l'Offre.
- En cas d'annulation du parrainage, le Parrain pourra de nouveau parrainer une personne de son choix.

ARTICLE 3. LIMITATIONS

L'Offre de Parrainage est limitée à :

- Cinq (5) Filleuls par Parrain pendant la durée de l'Offre (i.e. jusqu'au 31 août 2026 (inclus) ;
- Un (1) Parrain par Filleul.

Par ailleurs, IKEA se réserve le droit de ne pas remettre les avantages décrits à l'Article 4 en cas de :

- Dépassement des limitations du nombre de Parrain par Filleul ou de Filleul par Parrain décrites ci-dessus,
- Utilisation frauduleuse de l'Offre de Parrainage à savoir notamment :
 - o L'appel au parrainage massif lancé notamment à partir de forums ou des réseaux sociaux ainsi que ;
 - o L'activité d'auto-parrainage qui se matérialiserait par l'adhésion au programme de fidélité IKEA Family, sous une adresse mail différente de celle sous laquelle le client est déjà inscrit, afin de procéder à un parrainage fictif et d'en retirer les avantages.
 - o Le transfert du code de parrainage à des tiers.
- Non-respect des présentes conditions générales, et des conditions générales d'utilisation IKEA Family (accessibles [ici](#)).

ARTICLE 4. AVANTAGES DE L'OFFRE DE PARRAINAGE

Il est ici rappelé que les avantages de l'Offre de parrainage ne pourront être attribués au Parrain et au(x) Filleul(s) qu'en cas de respect des termes des présentes conditions générales.

Article 4.1. Avantage du Parrain

Comme précédemment indiqué **le Parrain recevra un (1) coupon de réduction de dix (10) euros par Filleul ayant effectué un achat dans l'un des Magasins IKEA Participants**. Il est ici précisé que la carte IKEA Family du Filleul devra avoir été présentée lors de l'achat pour débloquent le coupon de réduction du Parrain.

Les conditions d'utilisation du/des coupon(s) de réduction du Parrain sont les suivantes :

Valables jusqu'à 30 jours après leur émission et utilisables dans le Magasin IKEA Participant désigné comme "magasin préféré" sur le compte du Parrain au moment du parrainage. et sur [ikea.fr](#). Utilisables en une fois, dès un (1) euros d'achat, sur les produits IKEA (hors bistrot, épicerie, restaurant, services, cartes cadeaux). Personnels, non cessibles, non remboursables et non cumulables avec d'autres coupon de réduction et offres en cours. En cas de retour de produit(s), la valeur de la réduction dont vous avez bénéficié sera déduite du montant remboursé.

Article 4.2. Avantage du Filleul

Comme précédemment indiqué, le Filleul recevra un coupon de réduction de dix (10) euros sous réserve d'avoir créé son compte IKEA Family et d'avoir renseigné son code unique de parrainage sur le formulaire dédié **dans un délai de quatorze (14) jours** après réception de l'email de parrainage (voir détails à l'article 2).

Les conditions d'utilisation du coupon de réduction du Filleul sont les suivantes :

Valable jusqu'à 30 jours après son émission et utilisable dans le Magasin IKEA Participant désigné comme "magasin préféré" sur le compte du Parrain au moment du parrainage et sur ikea.fr. Utilisable en une fois, dès trente (30) euros d'achat sur les produits IKEA (hors bistrot, épicerie, restaurant, services, cartes cadeaux). Personnel, non cessible, non remboursable et non cumulable avec d'autres coupon de réduction et offres en cours. En cas de retour de produit(s), la valeur de la réduction dont vous avez bénéficié sera déduite du montant remboursé.

ARTICLE 5. DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'offre de parrainage, Meubles IKEA France ne collecte que les données personnelles nécessaires à l'exécution de l'offre de Parrainage.

Vos données sont collectées pour les finalités suivantes :

- Prise de contact avec le Parrain afin de permettre la conclusion de l'offre de parrainage
- Exécution de l'offre de parrainage
- Suivi des relations avec le parrain et les filleuls

Les données collectées pour répondre à ces finalités sont :

- Les données d'identification : nom/prénom, numéro IKEA Family
- Les données de contact : adresse de courrier électronique.

Si vous êtes parrain, vos données sont collectées directement auprès de vous.

Si vous êtes filleul, vos données sont collectées de manière indirecte, celles-ci ayant été fournies par votre Parrain. Vos données ne sont pas collectées à partir de sources publiques. Elles ne sont utilisées qu'une seule fois : pour communiquer avec vous dans le cadre de l'offre de parrainage et vous adresser le coupon de réduction. Vos données ne seront pas utilisées pour vous adresser d'autres messages, sauf si vous l'avez expressément consenti dans le cadre de la création de votre compte IKEA Family.

La fourniture de données à caractère personnel a un caractère contractuel et conditionne l'exécution de l'offre de parrainage. Si les données ne sont pas fournies, IKEA ne pourra pas exécuter ses obligations contractuelles contenues dans les présentes conditions de parrainage.

Vos données personnelles seront conservées pour une durée de deux (2) mois maximum. Ces données seront supprimées à l'issue de ce délai. Elles pourront uniquement être communiquées aux services internes à IKEA et prestataires de service intervenant dans le cadre de la finalité précédemment décrite.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition (pour des raisons tenant à votre situation particulière) de ces données.

Pour exercer les droits dont vous disposez, veuillez adresser votre demande :

- **par courrier, à l'adresse suivante** : Meubles IKEA France SAS – département protection des données 425 rue Henri Barbusse – 78370 Plaisir
- **ou via le formulaire en ligne suivant** : [formulaire de demande d'exercice des droits](#)

Pour toutes questions relatives au traitement de vos données personnelles vous pouvez contacter notre service protection des données à l'adresse suivante :

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre également sur la, disponible sur le site internet ikea.fr.

6. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES DE L'OFFRE DE PARRAINAGE

IKEA se réserve le droit, à tout moment et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, de modifier, supprimer les termes et/ou la durée de l'Offre. La version des conditions générales applicable au Parrain et au Filleul sera celle en vigueur au moment de leur acceptation respective desdites conditions.

ARTICLE 7. DROIT APPLICABLE

L'Offre de parrainage et les présentes conditions générales sont soumises au droit français.